

Un monde rural qui change

Dans les années 1960, la naissance de l'agglomération est dans une très large mesure (voir p. 16) la conséquence de la crise démographique et socio-économique que connaît, depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un Territoire qui n'en demeure pas moins essentiellement rural. Les communautés des districts tahitiens et des îles rassemblent encore, en 1962, 67% de la population de la Polynésie française, une population qui, dans sa majorité (voir tableau p. 104), s'adonne à l'agriculture et à la pêche. Une activité qui sous-tend les rapports que la société néo-traditionnelle entretient avec son espace et, par le fait même, confère son unité profonde au monde rural.

Cette situation a été radicalement changée par 25 ans d'histoire. Le développement de l'agglomération urbaine n'a pas seulement réduit son poids démographique relatif (44% en 1983) et son emprise spatiale. A Tahiti comme dans les archipels, le changement qu'il traduit a fait des agriculteurs et des pêcheurs les acteurs sociaux minoritaires d'une activité économique devenue négligeable (voir volume 8, p. 12). Ce qui est en cause dans cette évolution c'est moins la dynamique du processus de changement en cours que sa nature. Car si le premier facteur, en se diffusant avec plus ou moins de force dans le monde rural, contribue à sa différenciation - Tahiti ne fait plus aujourd'hui partie des archipels -, le second concourt à terme à sa disparition.

1960 : Tahiti fait partie des "archipels"

Nous ne reviendrons pas sur ce qui dans les années 1960 fait l'hétérogénéité apparente et l'unité profonde du monde rural. En soulignant d'entrée que les districts de Tahiti font encore partie de ce que nous appelons aujourd'hui sans paradoxe les archipels. Précisément, parce que, dans leur très grande majorité, les Tahitiens forment encore des communautés d'agriculteurs et de pêcheurs qui s'identifient à leur espace de vie : le *mataeina'a*. Rappelons par ailleurs qu'en 1964, les districts tahitiens produisaient 18% du coprah vendu dans le Territoire. Ce qui ne signifie pas que, du fait de leur appartenance à la Grande Ile, ils ne connaissent pas un certain nombre de transformations qui leur confèrent une certaine spécificité dans le monde rural : la présence du marché de Papeete stimule la commercialisation des légumes, des tubercules et des fruits locaux ; la population des districts s'accroît plus vite que celle des îles : beaucoup de nouveaux arrivants *popa'a*, de Chinois et de Demis résidant à Papeete viennent s'y installer (Punaauia, Paea...), tout comme un certain nombre de migrants venus des archipels. Des changements annonciateurs d'autres changements qui peuvent contribuer à masquer à Tahiti, mais pas dans le reste du Territoire, la crise que traverse la

société néo-traditionnelle. Une société dont l'équilibre repose, pour une large part, sur la prospérité de l'économie d'exportation dans la mesure où ses cellules de base, les familles étendues, ne peuvent se reproduire en s'enracinant dans la réalité terrienne (*fenua*) que si leurs membres (constituant les familles élémentaires) exercent de façon continue les droits de résidence et d'exploitation sur les *faapu*. Nous nous contenterons de rappeler ici, entre autres, que si la production de coprah, de vanille (voir annexes, p. 147) se porte bien dans les années 1960, grâce à certaines interventions techniquement efficaces du Service de l'Agriculture (voir

Évolution du commerce interinsulaire (archipels) (en francs C.F.P.)

	Provenance	Destination	Taux de couverture
1960	570 349	515 710	110,6
1961	519 574	560 271	92,7
1962	507 527	551 017	92,1
1963	441 184	556 367	79,3
1964	470 828	552 411	85,2
1965	416 751	682 705	61
1966	447 173	789 981	56,6
1967	417 803	823 564	50,7
1968	430 641	913 391	47,1
1969	492 857	925 201	53,3
1970	437 523	1 020 445	42,9
1971	528 790	1 108 757	47,7
1972	533 269	1 046 487	51
1973	540 741	1 338 005	43,7
1974	700 640	1 750 015	40
1975	1 127 266	2 364 053	47,7
1976	1 063 060	2 639 915	40,3
1977	1 102 546	3 027 150	36,4
1978	979 580	3 921 095	25
1979	2 051 691	4 320 534	47,5
1980	2 158 394	5 941 642	36,3
1981	1 998 957	7 224 090	27,7
1982	2 754 643	9 257 896	29,7
1983	2 684 685	10 341 846	26
1984	2 831 671	10 575 224	26,8
1985	6 223 000	14 877 000	41,8
1986	8 133 000	17 983 000	45,2

volume 8, p. 17), la valeur en millions de francs constants de ces produits, selon Cl. Robineau, n'a cessé de baisser (670 en 1960, 441 en 1964). Une baisse qui n'est pas sans rapports avec le solde migratoire négatif pour les archipels que l'I.N.S.E.E. a calculé en 1962 en comparant les données relatives aux lieux de résidence et de naissance des recensés : 3 161 pour les îles Sous-le-Vent, 2 046 pour les Tuamotu-Gambier, 479 pour les Marquises, 1 822 pour les Australes. Les Australes, un archipel dont le Service de l'Agriculture essaye de fixer les populations en lançant la culture des légumes : en 1963, ce n'est qu'un exemple, Rurutu a produit 13 tonnes de pommes de terre...

A la veille de l'installation du C.E.P., en dépit des efforts de relance de l'agriculture - des efforts qui ont échoué pour des raisons que nous avons déjà évoquées (voir volume 8, p. 17) - le ver est dans le fruit, mais il n'a pas mangé le fruit. Parce que la dynamique des transformations qui se diffusent à partir de Papeete n'est pas assez forte pour modifier la nature des rapports que la société rurale entretient avec son espace. En 1964, en dépit de la baisse des cours du coprah et de la vanille qui affecte la valeur de ces produits, le commerce interinsulaire (voir tableau) est encore à peu près équilibré. Les exportations (provenance) couvrent à hauteur de 85% les importations (destination) de biens de consommation et d'équipement dont la valeur reste stable. En somme, dans le cadre de la dépendance globale créée par le système colonial, le monde rural conserve une certaine autonomie. D'autant que l'administration qui a très largement "délégué" ses pouvoirs aux Églises

La nomenclature qui sert de cadre à l'établissement des statistiques du commerce interinsulaire comporte pour les "marchandises en provenance" sept rubriques : coprah, poissons, bétail, vanille, nacre, café, autres

produits. Cette nomenclature, qui date de la période coloniale, ne rend pas compte de la réalité des échanges actuels qui concernent surtout les pommes de terre, pastèques, objets artisanaux... regroupés dans la rubrique "autres produits".



Page de droite : Le Rassemblement des Agriculteurs qui s'est tenu à Tevaitoa-Raiatea en octobre 1986 s'inscrit pour le ministre Georges Kelly dans une "vaste démarche (électorale ?) de réhabilitation et de promotion de l'agriculture et des agriculteurs polynésiens". Une démarche en parfaite contradiction avec l'orientation générale de la politique gouvernementale qui contribue à la marginalisation de l'agriculture.

Un porteur de *fei* en représentation dans les années 1960. Avant d'être acclimaté au XX^e siècle dans les basses vallées et dans la plaine littorale, le *fei* était un produit de cueillette que l'on allait ramasser à l'intérieur de l'île dans les vallées du même nom.

n'intervient guère dans la vie des communautés, qui ne s'en portent pas plus mal. Ce qui ne devait pas durer.

Un monde rural de plus en plus banalisé

Entre 1984 et 1986, en effet, l'écart entre la valeur des exportations (qui sont multipliées par 14) et celle des importations (qui le sont par 30) ne cesse de se creuser, le taux de couverture, qui est descendu à 25% en 1978, étant de l'ordre de 45% en 1986. Certes, ces rapports, qui font la synthèse de chiffres relevés dans le cadre d'une nomenclature complètement dépassée - elle date de la période coloniale -, ne représentent que des ordres de grandeur très approximatifs. Leur évolution sur une période de 22 ans n'en demeure pas moins significative. Surtout si on la confronte à celle de la répartition des "actifs" par branche d'activité économique, qui montre que, dans tous les archipels (sauf aux Australes où l'importance de l'artisanat apparaît dans la branche Industrie), l'agriculture et la pêche sont devenues des activités

minoritaires devancées par les "Services" essentiellement "non marchands", c'est-à-dire en l'occurrence "administratifs", comme le précise le dernier recensement. Une tendance qui s'est accélérée après 1977. Une tendance qui en dit long sur la nature profonde de la politique de "revitalisation" (voir volume 8, pp. 34-37) destinée à restaurer les activités productives. En fait de production, le Territoire, avec le concours de l'État, tuteur des communes qui sont dotées de ressources abondantes, produit surtout des fonctionnaires ou assimilés qui consomment. Et ce jusque dans le fin fond des Tuamotu et des Marquises qui, en raison de leur isolement, ont droit à une sollicitude toute particulière.

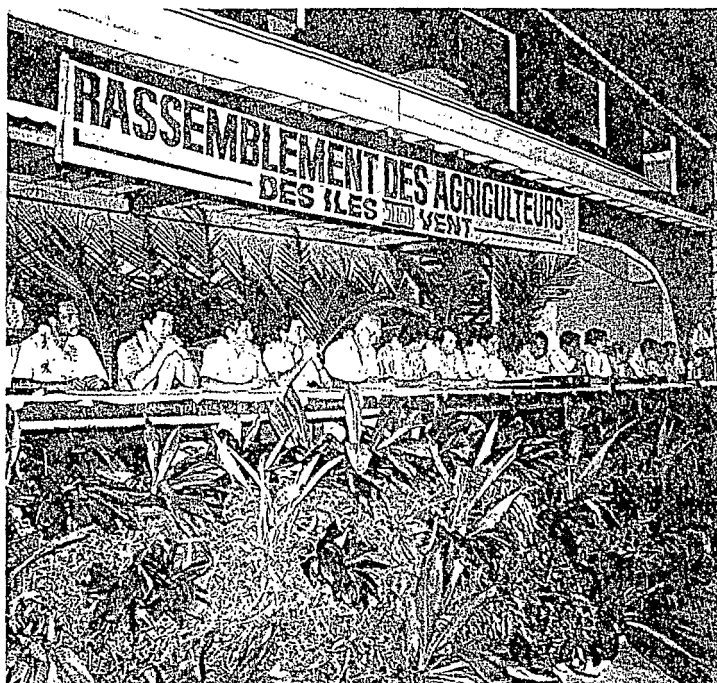
Ceci étant, les données en cause, tout comme les précédentes, n'ont qu'une valeur très relative car il n'est pas toujours facile, en milieu polynésien, de savoir si un "actif" est un agriculteur salarié ou un salarié agriculteur. Elles n'en demeurent pas moins significatives d'une évolution, même dans ce cas de figure, car l'intéressé est de plus en plus conduit à faire la comparaison entre le montant du salaire qui lui est versé, par exemple par le

maire, et le revenu réel que lui procure l'agriculture, un revenu qui n'a rien à voir avec la valeur brute de la production complaisamment étalée dans les statistiques. Surtout quand cette agriculture est très encadrée financièrement et techniquement, ce qui peut le conduire à s'endetter et à perdre de l'argent, comme nous l'avons montré dans le cas des pommes de terre de Rurutu.

Il va sans dire que cette évolution qui conduit à la marginalisation des activités productives, qu'elles relèvent de l'ancienne économie ou de leur "diversification", modifie en profondeur la réalité des rapports socio-spatiaux, dans les mentalités aujourd'hui, mais demain ce sera dans les comportements. Parce que la terre, dans la mesure où elle n'est plus un facteur de production, n'est plus le lieu qui garantit l'existence et la pérennité de la famille étendue. Faut-il rappeler en effet que, dans une telle situation, les unités de production que sont les familles élémentaires jouissant d'une très large autonomie économique au sein des groupes de parenté qu'elles contribuent à reproduire, ont de plus en plus tendance à s'individualiser. Ce qui est en cause ici c'est un véritable changement de société qui n'est pas lié en lui-même à l'introduction de l'argent (qui a été réalisée avec l'imposition de l'économie de traite), mais à l'overdose de "moni", qui constitue le facteur déterminant du développement de la nouvelle économie.

1987 : Tahiti ne fait plus partie des "archipels"

La nature des rapports que la société rurale entretient avec son espace est donc en train de changer, mais le rythme du changement n'a pas partout la même intensité. Les îles résistent plus ou moins au processus de "banalisation" qui les emporte. Pour des raisons qui, dans le détail, sont extrêmement complexes et qui tiennent à ce que nous avons appelé l'"hétérogénéité" du monde rural, une hétérogénéité "apparente" qui, dans la phase de transition que nous vivons aujourd'hui, joue (provisoirement) un rôle déterminant dans la différenciation des espaces. Certes, avec la mise en place d'un réseau de transport aérien qui dessert la plupart des îles hautes (à l'exception de Tahaa, de Rurutu, Rimatara et Rapa aux Australes), les hommes et les idées



Ci-dessous :
Dans une société rurale qui n'est pas encore trop "politisée" et trop idéologisée (voir p. 77), les critères socio-ethniques de 1962 sont encore valables en 1983. Ce qui n'empêche pas, par exemple, les habitants de Rimatara (une île polynésienne s'il en est) dont beaucoup s'appellent Lenoir, de se déclarer massivement "demis", ce qui fausse la répartition socio-ethnique des Australes. A noter que les militaires présents à Moruroa (commune de Tureia) grossissent démesurément la communauté *papa'a* des Tuamotu. Une communauté dont le poids relatif dans le monde rural est encore faible mais qui augmente rapidement, suffisamment pour jouer un rôle important dans les îles les plus peuplées (présence d'un C.E.S.).

Évolution (en %) de la répartition socio-ethnique de la population dans les archipels (1962-1983)

	Européens		Polynésiens		Demis		Chinois		Autres		TOTAL	
	1962	1983	1962	1983	1962	1983	1962	1983	1962	1983	1962	1983
I.S.L.V.	0,67	3,14	80,87	63,78	7,47	25,63	10,6	6,08	0,39	0,47	16 177	19 060
dont Uturoa	2,90	7,61	52,97	37,43	14,80	39,37	28,76	14,82	0,57	0,77	2 135	
TUA.-GAM.	0,54	14,86	90,19	79,1	4,47	3,24	3,72	1,48	1,08	1,32	8 882	11 793
sans Tureia		3,89		89,75		3,68	1,68	1,50				
AUSTRALES	0,37	3,07	93,98	82,65	3,8	10,55	1,69	3,14	0,16	0,59	4 371	6 283
MARQUISES	1,03	5,04	96,03	86,07	1,78	4,2	0,76	4,57	0,4	0,2	4 838	6 548
TOTAL	0,65	6,18	87,1	73,97	5,42	14,21	6,29	4,55	0,54	0,66	34 268	43 684
sans Tureia		3,48		76,43		14,68		4,73		0,68		42 284

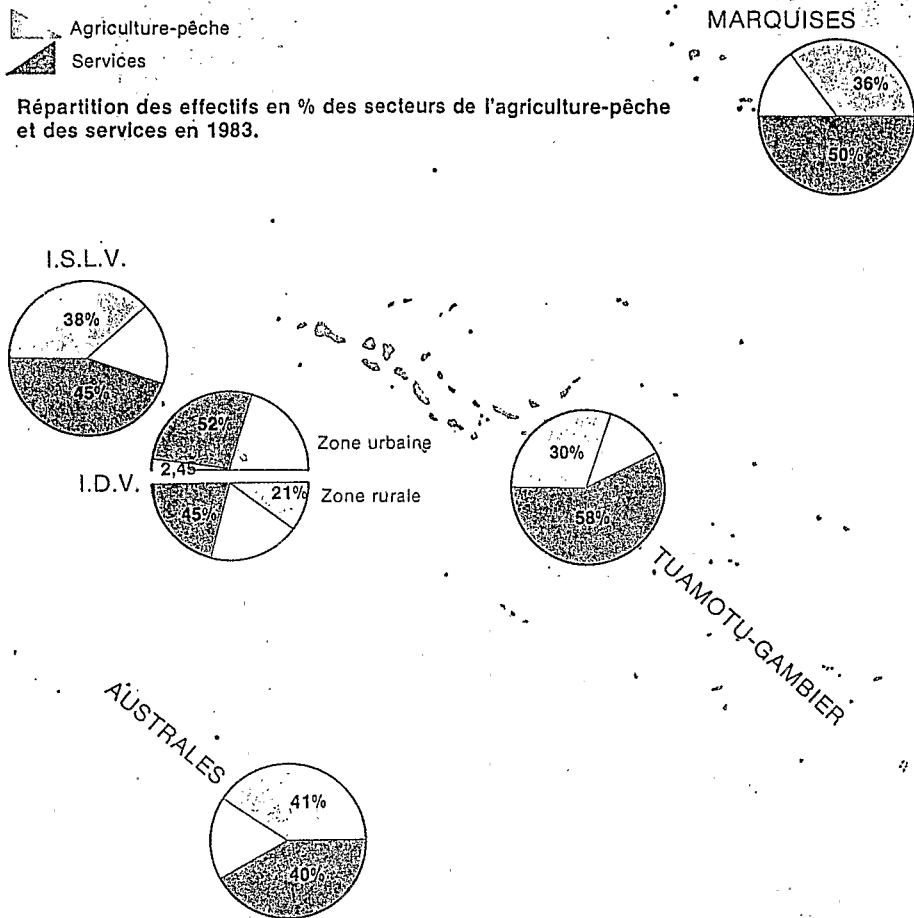
circulent de plus en plus ; certes en usant de moyens politico-administratifs, techniques et financiers extrêmement puissants, l'action des pouvoirs publics, qui se substituent de plus en plus aux Églises dans le contrôle des hommes, gomme de plus en plus les différences. Il n'empêche, ce sont les petites communautés insulaires les plus isolées, sinon les plus

éloignées (les Tuamotu de l'Est par exemple), les plus homogènes dans leur peuplement (polynésien), qui résistent le mieux au changement. Surtout quand les aléas de l'Histoire coloniale leur ont permis de conserver tout à fait légalement, jusqu'en 1945 (voir volume 8, p. 20), ce qui est le cas de Rurutu et Rimatara, leurs institutions néo-

traditionnelles (lois codifiées). Ce qui n'empêchait pas d'ailleurs les îles en question, et pour cause, d'être très engagées dans l'économie monétaire (artisanat, salariat temporaire à Makatea).

Ceci étant, la différenciation socio-spatiale majeure dans le monde rural d'aujourd'hui réside dans le statut spécifique des îles du Vent. Les "districts" de la Grande Ile et ceux de Moorea ne font plus partie des "archipels". François Merceron (voir pp. 80-88) nous a montré qu'ils demeuraient ruraux par défaut, dans la mesure où ils ne sont pas urbanisés, si tant est que dans un Territoire de la dimension de la Polynésie française, ils soient "urbanisables". Appartenant à un ensemble géographique de grande dimension, soumis directement dans ce cadre à l'influence croissante de la zone urbaine, ils ne vivent que pour et par Papeete dont ils constituent de plus en plus la grande banlieue. La notion de *va'a mataeina'a* encore prégnante dans les archipels (pour combien de temps ?) n'a plus beaucoup de sens dans des districts où une grande partie de la population ne travaille plus (migrations alternantes), dans des districts où les *feia tumu* (habitants de souche) sont de plus en plus noyés dans le flot des immigrants de toutes origines, dans des districts qui ont de plus en plus tendance à se regrouper dans des syndicats inter-communaux (Syndicat de l'Hydraulique...), dans des districts où le coprah et la vanille ont pratiquement disparu, dans des districts où (voir tableau p. 84) les agriculteurs-pêcheurs sont partout très minoritaires, dans des districts où l'indivision coutumière, quand elle perdure, parce que l'on ne peut pas en sortir, a perdu toute signification. Non, décidément, le Tahiti rural ne fait plus partie des "archipels"...

Répartition des effectifs en % des secteurs de l'agriculture-pêche et des services en 1983.



Répartition géographique et évolution des grands secteurs d'activité (en % des actifs en 1962, 1977 et 1983)

Cette carte et ce tableau se passent de commentaires (voir pp. 102-103). A noter cependant que ce qui spécifie, en termes socio-économiques, la zone rurale des îles du Vent n'est pas l'importance relative des services, qui est à peu près la même partout, mais le transfert (indice d'urbanisation) qui s'est opéré de l'Agriculture-pêche vers les autres secteurs, et notamment celui du Bâtiment-Travaux publics.

	I.D.V.			I.S.L.V.			Tuam.-Gamb.			Australes			Marquises				
	zone urbaine		zone rurale	zone urbaine		zone rurale	zone urbaine		zone rurale	zone urbaine		zone rurale	1962	1977	1983	1962	1977
Agriculture Pêche	5,93	4,08	2,45	44,68	25,37	20,96	74,05	46,31	37,85	67,75	43,23	29,85	63,6	47,8	40,46	39,73	36,3
Bâtiment, T.P.	16,81	10,87	12,04	12,74	15,18	13,54	5,27	7,06	6,53	22,34	4,47	7,9	1,65	4,64	2,19	11,02	5,13
Énergie	0,58	0,94	0,89	0,18		0,78	0,08	0,37	0,33		0,03	0,02			0,1		
Industrie	12,23	9,85	8,79	8,05	5,39	6,15	3,41	2,36	2,50	2,12	1,73	2,28	26,82	11,6	15,08	5,7	3,11
Transports Communications	12,3	9,32	8,33	5,87	4,94	3,9	1,67	2,71	2,68	0,23	1,2	1,39	0,13	1,16	0,94	1,6	2,13
Commerce Banques	17,09	23,19	15,71	7,7	15,96	7,04	5,02	14,06	5,23	2,61	3,03	1,05	1,65	2,39	1,98	7,45	3,87
Services	32,6	41,58	51,75	17,26	31,86	47,63	8,45	26,99	44,88	3,40	46,31	57,48	5,71	32,41	39,25	34,5	49,47
Autres	2,46	0,17	0,04	3,52	0,30		2,05	0,14		1,55		0,03	0,44				
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

vivre en Polynésie 2

Ce neuvième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

François Ravault,

Docteur de 3e cycle en Géographie, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

avec la collaboration de : **Jacques Bonvalot**, Docteur de 3e cycle, Directeur de recherche à l'O.R.S.T.O.M.,
Marc Cizeron, Diplômé d'État du Service social, Assistant social au Service des Affaires sociales,
Karin Dausat, Licenciée en Sciences humaines (Sociologie), Enseignante, **François Merceron**, Agrégé de l'Université,
Lycée du Taaone, **Thierry Nhun-Fat**, Docteur de 3e cycle en Statistiques, Responsable du département Études
et Programmation au Service du Tourisme, **Jean-Marc Pambrun**, Maître en Sciences sociales et Sciences humaines,
Directeur du Département des Traditions du Centre polynésien des Sciences humaines,
Jean-Marius Raapoto, Titulaire d'un D.E.A. en Phonétique, Conseiller à l'Assemblée territoriale,
Francis Rougerie, Licencié et D.E.A. ès Sciences, O.R.S.T.O.M., **Bruno Saura**, Titulaire d'un D.E.A. d'Études politiques,
José Wild, Licencié de Géographie, ancien élève de l'École pratique des Hautes Études, Consultant.

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

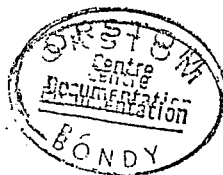
Illustrations et cartographie : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

Nous tenons à remercier particulièrement pour leur précieuse collaboration Messieurs Yannick Amaru, Bureau de la Programmation, Mission d'Aide financière et de Coopération régionale, Haut-Commissariat ; Gérard Baudchon, Directeur, et Emile Bruneau, Adjoint, Institut territorial de la Statistique ; Théodore Cèran-Jérusalem, Secrétaire général de l'U.S.A.T.P. ; M. Dupuy, Chef du Service de l'Aménagement du Territoire ; Jean-Paul Le Caill, Directeur de l'Office territorial de l'Habitat social ; J.-P. Petitjean, B.E.T.P.E.D., Vice-Rectorat ; B. Teissier, Chef du Service de l'Inspection du Travail et des Lois sociales ; Simako Yon Yuc Chong, Directeur adjoint de la Caisse de Prévoyance sociale.

L'iconographie de ce volume a été rassemblée grâce à l'aide qui nous a été apportée par :

à l'O.P.A.T.T.I. : Christian Vernaudeau, Directeur général, Patrick Robson, Directeur des Relations publiques, Hyacinthe Cao, photographe ; au Service de l'Information et des Relations avec la Presse de la Présidence du Gouvernement : Philippe Guesdon, Chef du service, Roland Gloaguen, adjoint, Gilles Hucault, photographe ; au Service des Archives territoriales : Pierre Morillon, Chef du service ; à l'Office territorial de l'Action culturelle : M. Stein, Directeur, Mme Do Carlson ; à la Société des Études océaniques : M. Paul Moortgat, Président du C.A. ; le Musée de l'Homme ; le Bishop Museum ; la Mitchell Library.

Photographies : J.-Cl. Bosmel, J. Bouchon, H. Cao, D. Charnay, D. Darqué, M. Folco, G. Hucault, Ch. Pinson, Cl. Rives, A. Sylvain, B. Vannier, G. Wallart, P. Zarlenga, T. Zysman.



03 JUL. 1990

CHRISTIAN GLEIZAL / MULTIPRESS

18.231 vol